

28 mars ›
1^{er} avril 2022



Semaine de la prévention

Un programme de plusieurs
webinaires à la carte

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

#SDLP2022     



La Semaine de la prévention

DOSSIER DE PRESSE

Contacts :

Anaïk CUCHEVAL

01 40 69 51 39

cuchevala@national.ffbatiment.fr

Céline Langlois

01 40 69 52 34

langloisc@national.ffbatiment.fr

C'est quoi la Semaine de la prévention ?

PRÉSENTATION

Du 28 mars au 1^{er} avril prochain, se tiendra une nouvelle édition de la Semaine de la prévention. Cette opération est destinée aux chefs d'entreprise, encadrants, compagnons, intérimaires voire apprentis qui, face aux risques professionnels dans le BTP, veulent **renforcer leurs connaissances en matière de prévention et acquérir de bonnes pratiques** afin **d'améliorer la sécurité et les conditions de travail sur les chantiers**.

La sensibilisation est renforcée cette année avec la possibilité, pour les chefs d'entreprise et encadrants qui souhaitent aller plus loin, de suivre un webinaire faisant le focus sur un point clé.

OBJECTIF

- **Sensibiliser** les compagnons, les chefs d'entreprise et les jeunes en apprentissage **aux risques professionnels dans le bâtiment**.
- Leur **apporter conseils et bonnes pratiques** directement applicables sur le terrain
- Leur rappeler **l'importance** de la prise en compte de **la prévention sur les chantiers** et dans les ateliers.



En chiffres



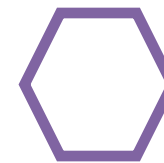
3

partenaires
historiques aux
côtés de la FFB



+ de 2000

connexions
en 2021



65

départements
ont participé
à l'édition 2021



36 webinaires
proposés tout au
long de la semaine
en 2022



3

Thèmes et focus
proposés
en 2022

Déroulé

La Semaine de la prévention 2022 repose sur un programme de webinaires adapté aux besoins du secteur, répartis sur une semaine avec 3 thèmes au choix.

Pour cette nouvelle édition, les 3 thèmes choisis sont assortis de 3 focus à destination des chefs d'entreprise et encadrants qui souhaitent aller plus loin.

Les thèmes sont tous déclinés selon deux cibles pour délivrer des informations utiles et adaptées aux profils des professionnels selon leurs rôles et missions au sein de l'entreprise :



THÈME 1
RISQUE DE CHUTES DE HAUTEUR ET PLAIN-PIED

CIBLE	THÈME	TEMPERATURE	TEMPERATURE
CHEFS D'ENTREPRISE ET ENCADRANTS	Prévenir le risque de chutes	70 min*	
COMPAGNONS	Participer à la prévention du risque de chutes	40 min*	
CHEFS D'ENTREPRISE ET ENCADRANTS	Quel échafaudage pour quel usage ?	40 min*	FOCUS

THÈME 2
RISQUE CHIMIQUE ET POUSSIÈRES

CIBLE	THÈME	TEMPERATURE	TEMPERATURE
CHEFS D'ENTREPRISE ET ENCADRANTS	Prévenir le risque chimique	70 min*	
COMPAGNONS	Participer à la prévention du risque chimique	40 min*	
CHEFS D'ENTREPRISE ET ENCADRANTS	Comment prévenir les risques liés à la silice cristalline alvéolaire ?	40 min*	FOCUS

THÈME 3
RISQUE DE TMS ET MANUTENTIONS MANUELLES

CIBLE	THÈME	TEMPERATURE	TEMPERATURE
CHEFS D'ENTREPRISE ET ENCADRANTS	Prévenir les TMS	70 min*	
COMPAGNONS	Participer à la prévention des TMS	40 min*	
CHEFS D'ENTREPRISE ET ENCADRANTS	Quelle méthode d'analyse pour mieux maîtriser les TMS ?	40 min*	FOCUS

* Incluant le temps de connexion.

Les thèmes

1. Risque de chute de hauteur et plain-pied
2. Risque chimique et poussières
3. Risque de TMS et manutentions manuelles

Les chutes de hauteur et de plain-pied, le risque chimique et les poussières, les TMS représentent trois thématiques fortes dans la profession. Il est nécessaire de sensibiliser régulièrement les entreprises adhérentes à la prévention de ces risques majeurs. Si ces thèmes ont déjà été traités lors de la première édition de la Semaine de la prévention, ils seront, cette année **abordés sous un angle différent et complétés par un focus** sur un sujet technique majeur.

Thème 1 : Risque de chute de hauteur et plain-pied

Le travail en hauteur concerne de nombreux corps de métiers dans le bâtiment et génère un risque élevé d'accidents du travail.

Les chutes de hauteur demeurent la principale cause d'accidents graves et mortels dans le BTP. Deuxième cause d'accident du travail (17% des accidents avec arrêt), elles sont responsables de 27 % des incapacités temporaires de travail dans le BTP.

Les chutes de plain-pied sont également un risque fréquent dans notre secteur. Avec plus de 20 % des journées d'arrêt de travail, elles représentent la troisième cause d'accidents dans le BTP.

On appelle chutes de plain-pied les glissades, faux-pas, trébuchements et les diverses pertes d'équilibre qu'un professionnel peut subir sur une surface plane sans dénivelé. Les accidents liés aux chutes de plain-pied sont perçus comme bénins alors qu'ils occasionnent un nombre important de jours d'arrêt de travail. Ils peuvent aussi parfois avoir des conséquences graves voire fatales, en particulier si la tête de la personne heurte le sol lors de sa chute.

Organisation du chantier, moyens techniques, formation des personnels : des leviers existent pour réduire les risques et sont le plus souvent faciles à mettre en œuvre.

❖ Focus : Quel échafaudage pour quel usage ?

Ils sont l'une des solutions pour lutter contre le risque de chutes de hauteur. Les échafaudages sont de diverses natures et doivent être choisis, mis en œuvre, contrôlés selon des règles précises. Qu'ils soient de pied, roulants, ou autres, il convient d'adapter les modes opératoires, d'organiser le chantier et de former les personnels pour en faire le meilleur usage. Ce webinaire rappelle les règles, fournit exemples et conseils pour choisir le bon équipement.

Thème 2 : Risque chimique et poussières

Bien que sous-estimé, le risque chimique est présent dans de nombreuses activités du BTP. La plupart des entreprises utilisent quotidiennement des produits dangereux. Certaines tâches peuvent également être à l'origine d'émissions de poussières ou de fumées nocives pour la santé : émission de moteurs, plomb, silice, amiante. Les conséquences pour les personnes exposées, même brièvement, à certains agents pathogènes peuvent être graves.

Le risque chimique doit être identifié pour permettre la mise en place d'actions de prévention nécessaires à protéger les salariés.

Identifier, substituer, capter, adapter, protéger et informer autant d'étapes simples à mener avec les bons conseils et les bons outils de prévention.

❖ Focus : comment prévenir les risques liés à silice cristalline alvéolaire ?

Présente à l'état naturel dans le sable et les carrières, la silice cristalline est également présente sous forme transformée dans de nombreux matériaux comme le béton, le carrelage et le mortier. L'inhalation de poussières fines de silice cristalline peut provoquer des maladies graves. Les situations de travail et métiers susceptibles d'être concernés sont nombreux. Depuis le 1^{er} janvier 2021, les travaux exposant à la poussière de silice cristalline alvéolaire issue de procédés de travail sont classés comme agents cancérigènes. Ce webinaire permet aux chefs d'entreprise et aux encadrants de comprendre les enjeux, de mieux identifier leurs rôles et, au travers d'exemples concrets, de s'approprier des solutions pour lutter efficacement contre ce risque.

Thème 3 : Risque de TMS et manutentions manuelles

Travaux de manutention, port de charges lourdes, intervention à genoux ou les bras en l'air, gestes répétés... De nombreuses situations de travail peuvent provoquer des troubles musculo-squelettiques (TMS). Ces affections qui concernent aussi bien les mains, les coudes et les épaules que les genoux ou le dos sont fréquentes dans notre secteur. Elles peuvent à long terme devenir invalidantes. Tous les professionnels du BTP sont concernés par ce risque.

Une évaluation en amont permet dans de très nombreux cas de réduire les manutentions manuelles, d'adapter le poste de travail, les équipements et l'organisation pour réduire les risques de troubles musculo squelettiques.

A titre d'exemple, ce webinaire abordera la gestion des approvisionnements au poste de travail qui fait partie de l'organisation d'un chantier tout comme l'anticipation des moyens de levage.

Focus : Quelle méthode d'analyse pour mieux maîtriser les risques de TMS ?

Prévenir les TMS, c'est identifier, connaître et maîtriser les risques pour transformer durablement les situations de travail. Et ce n'est pas si simple puisqu'il faut réussir à choisir les bons moyens techniques permettant de réduire les efforts physiques tout en prenant en compte les contraintes et les spécificités de chaque chantier (configuration des lieux, délais de réalisation serrés.). Ce webinaire propose les bases d'une démarche de prévention pluridisciplinaire, associant l'ensemble des acteurs concernés et accessible à toutes les entreprises.

Les partenaires

Depuis plus de 15 ans, la FFB, avec l'appui de ses partenaires santé prévention, mobilise le réseau des Fédérations avec l'ambition de faire de la Semaine de la prévention, anciennement Journée de la Prévention, un événement national qui réponde aux préoccupations des entreprises du secteur en leur apportant des outils pragmatiques et des réponses claires.

La Semaine de la prévention fait partie intégrante du partenariat liant la FFB et l'OPPBTB, soutenu par les conventions qui unissent les Fédérations Régionales et Départementales du bâtiment aux agences régionales de l'OPPBTB.

The logo for OPPBTB consists of the letters 'OPP' in red and 'BTB' in black, all in a bold, sans-serif font.

L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTB) est le conseil de la branche du bâtiment et des travaux publics dans les domaines de la prévention des accidents et de l'amélioration des conditions de travail. L'OPPBTB propose aux entreprises du BTP une gamme étendue d'outils pratiques, notamment d'analyses et d'évaluation des risques, pour leur permettre d'améliorer leur niveau de prévention.

The logo for SIST BTP features the letters 'SIST' in blue with a green medical symbol (a staff with a snake) integrated into the 'I'. Below it, the text 'Service Interentreprises de Santé au Travail' is written in a smaller blue font, and 'BTP' is written in large green letters at the bottom.

Les 22 services interentreprises de santé au travail du bâtiment et des travaux publics (SIST BTP) sont répartis sur 52 départements. Ils couvrent la moitié des entreprises et des salariés du BTP, soit près de 100 000 établissements adhérents et 800 000 salariés suivis. Bien qu'autonomes, ils ont créé un réseau commun : les SIST BTP.

The logo for Assurance Maladie Risques Professionnels includes a circular emblem on the left with the words 'SÉCURITÉ SOCIALE' and silhouettes of people. To the right, the text 'L'Assurance Maladie' is in large blue letters, and 'RISQUES PROFESSIONNELS' is in smaller red letters below it.

L'Assurance Maladie Risques Professionnels ([Cnam](#)), acteur clé de la santé au travail, a pour finalité de promouvoir un environnement de travail plus sûr et plus sain en réduisant les accidents du travail et maladies professionnelles. Également connue sous le nom de branche accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP), elle agit au service de 18,4 millions de salariés dans 2,2 millions d'entreprises